Blog Note(S)

La lettre de Conservatoires de France

N° 41 - Février 2015

EDITO

Cet éditorial a été écrit avant le 7 janvier dernier. Il n'y est donc pas fait référence aux événements récents qui nous ont profondément bouleversés. Ceux-ci sont malheureusement l'occasion de rappeler à quel point les valeurs de liberté d'expression, de laïcité et d'altérité font partie des fondamentaux que Conservatoires de France continuera à défendre avec force et vigilance.

Pour le CA de CdF, Catherine Baubin

Prévu à l'origine pour le titre du dossier, ce dessin manifeste le soutien de CdF à la liberté d'expression.

Sommaire n° 41

1 EDITORIAL

2 TERRITOIRES
Le pôle d'art vocal de Montbéliard

4 MÉTIER
Le changement, c'est étonnant !

4 DOSSIER
Les pratiques vocales collectives

14 NOUVELLES
- Conservatoires de France en 2014
- Les outils de communication de CdF

16 REGARD
Roberto Graiff, chef de chœur engagé

Tracer de nouvelles voies

Il faut avoir une part de délire, c'est la poésie, c'est l'incertitude, c'est l'hésitation, c'est le trouble, et c'est la source de la créativité.
Boris Cyrulnik

Il est communément admis que nous traversons une période de grande incertitude : ce n'est pas la première, sans doute pas la dernière, mais peut-être est-elle plus importante, plus profonde, plus radicale que jamais.
Les mutations de la société, le développement de ces technologies que l'on qualifie de «nouvelles» et qui modifient le rapport au savoir et à l'apprentissage d'une façon dont, probablement, nous ne mesurons pas complètement l'ampleur, les bouleversements économiques, sociaux, sociétaux, les conflits de valeurs qui traversent la société..., tout cela modèle un paysage mouvant, parfois flou, et rien moins que sécurisant.

Sémantiquement, l'incertitude, c'est avant tout l'absence de certitude. Or, n'avons-nous pas toujours combattu ces affirmations dogmatiques qui émaillent certains discours pédagogiques ? N'avons-nous pas cherché à imaginer des réponses adaptées aux différentes situations (territoriales, sociales, conjoncturelles), plutôt que des solutions préconçues, formatées, calibrées ? N'avons-nous pas défendu le fait qu'il n'y a jamais une seule vérité mais que celle-ci peut être changeante, modulable, mouvante ? Et au-delà de notre propre domaine, n'attachons-nous pas une valeur certaine à la notion de doute, voisine de celle d'incertitude ?

Douter, s'interroger, chercher, se tromper, se confronter à des idées, des réalités différentes, c'est avancer avec précaution pour prendre en compte et respecter l'environnement ; cependant, c'est avancer tout de même, et avec détermination.
Mais de l'incertitude –constat rationnel– peut naître l'inquiétude qui, elle, est plutôt de l'ordre du sentiment, et donc souvent irrationnelle. Renforcée par des évènements anxiogènes et parfois dramatiques, elle suscite ces réflexes que nous connaissons bien : méfiance, refus du changement, crispations identitaires et remises en cause des valeurs de respect, de reconnaissance de l'altérité, de liberté de penser et de créer.
Et dans notre domaine, lorsque l'inquiétude est portée voire amplifiée par le discours ambiant de bien des acteurs, elle provoque repli sur soi, nostalgie d'un «paradis perdu», philosophie du «c'était mieux avant».

Alors ne nous laissons pas gagner par l'inquiétude, qui freine notre élan : bien au contraire, sachons composer avec le doute et l'incertitude, et nous rendre créatifs car tout reste à inventer !
Nos seules certitudes, ce sont les valeurs que nous défendons, le caractère fondamentalement humain de nos missions : réaffirmons-les, appuyons-nous sur la force qu'elles nous donnent et sur les convictions qui ont toujours sous-tendu nos actions et avançons, accélérons les réformes, n'ayons pas peur des changements de cap : d'autres voies sont possibles.

Catherine Baubin, présidente de Conservatoires de France

Le pôle d'art vocal de Montbéliard :

« La voix au cœur des enseigne ments et des pratiques »

Si le chant sous toutes ses formes occupe aujourd'hui une place importante dans les conservatoires, ces derniers sont loin de tous proposer des parcours organisés susceptibles de relier entre elles les différentes pratiques vocales.

Il y a déjà presque vingt ans que le conservatoire du Pays de Montbéliard s'est quant à lui emparé de cette question. Aujourd'hui, son pôle d'art vocal et la filière voix qui lui est associée offrent un bel exemple de développement et de structuration de ces pratiques.

Thierry Perrout, directeur du conservatoire, et Brigitte Rose, responsable du pôle retracent l'histoire du projet et en décrivent les principaux axes.

Le conservatoire du Pays de Montbéliard (Doubs) mène depuis 1996 une politique de développement des enseignements et des pratiques vocales à l'échelle de son territoire. Initié par Jacques Clos et mis en œuvre par Brigitte Rose, le projet s'est structuré et a évolué au rythme des réflexions, des questionnements, des expérimentations, construisant petit à petit une véritable « filière voix » et un « pôle d'art vocal ».

Un constat…

La mise en place du *Pôle d'art vocal* est partie d'un constat sur la place de la pratique vocale et du chant en France et plus particulièrement dans l'enseignement spécialisé.

Où chantait-on ? Principalement au sein des chorales amateurs, dans les classes de chant, accessoirement dans les classes de formation musicale, à l'école et dans les collèges et de manière totalement anecdotique et ponctuelle dans certaines classes instrumentales.

Qui chantait ? Avant tout les adultes, les élèves chanteurs, les amateurs en dehors de tout cursus, les paroissiens mais pas (ou si peu) les enfants.

Que chantait-on ? En collectif, des chansons harmonisées à voix égales ou parfois mixtes ; en cours de chant, des airs solistes du répertoire lyrique, plus ou moins adaptés.

… et des ambitions

Les ambitions du futur pôle d'art vocal s'imposent alors. Il s'agira de faire chanter les enfants et de construire les étapes de leurs apprentissages, de considérer le travail en chœur comme une pratique musicale formatrice à part entière, de donner du sens au travail polyphonique pour son intérêt musical et pédagogique, d'ouvrir aux cultures et répertoires les plus diversifiés, de faciliter l'accès au plus grand nombre. Et pour garantir la pérennité du projet, il faudra aussi former des chefs de chœurs, des enseignants et des encadrants compétents, offrir des débouchés aux jeunes chanteurs dans le cadre d'une pratique amateur ou dans une perspective de professionnalisation, et enfin accompagner le développement qualitatif des chœurs amateurs.

Des dispositifs pérennes

Dès 1996, un cadre a été mis en place, avec des dispositifs solides qui permettront l'évolution du projet initial. La création d'un **cursus chant choral** a permis de construire un parcours de formation sur plusieurs cycles (depuis l'éveil) autour d'une pratique collective chant choral. Ce cursus a rapidement évolué pour y intégrer des compétences de voix soliste.

Dans les écoles et collèges du territoire, le conservatoire initie **des classes à horaires aménagés « chant choral »** implantées en ZEP et **32 chœurs d'enfants** sur temps périscolaire dans plusieurs communes de l'agglomération, ainsi que des **actions de sensibilisation** en milieu scolaire.

Rien de tout cela n'aurait pu se faire sans la constitution d'une équipe pluridisciplinaire apte à encadrer, dynamiser les différentes actions et à travailler en interdisciplinarité. Parallèlement, une classe de **chefs de chœur** a vu le jour, organisée autour d'un ensemble complet de disciplines incluant la culture musicale et les mises en situation pratique.

Du chant pour tous et partout

Il fallait dans un même temps **intégrer les pratiques vocales dans l'offre pédagogique** globale de l'établissement, et être en capacité de tisser des liens avec l'extérieur.

C'est ainsi que le conservatoire a développé **l'offre de pratique collective** et les ensembles vocaux pour toutes les tranches d'âge, mais aussi fait chanter les élèves des classes de formation musicale et des autres classes, favorisé les projets transversaux. Se donnant ainsi les moyens d'une action culturelle en direction de tous les publics, la pratique vocale participe largement **au rayonnement de l'établissement**, contribue au maillage du territoire, facilite la mixité et la cohésion sociales. Par ailleurs, le conservatoire cultive les relations avec **les associations et les chœurs amateurs**, en apportant du conseil et de l'accompagnement mais aussi en partageant des projets. Il leur propose également l'accès à l'important fonds de partitions et **de documents** dédié à l'art vocal qu'il a constitué.

Des équipes

La mise en œuvre d'un tel projet n'était évidemment pas possible sans un travail d'équipe et une répartition des différentes missions sur l'ensemble de l'établissement et, plus largement, du territoire.

Ce sont aujourd'hui trente-deux enseignants dont vingt-cinq travaillant directement au sein du pôle d'art vocal, avec dix dumistes pour l'encadrement des chœurs d'enfants ou pour les interventions CHAM, six accompagnateurs, un secrétariat dédié et une aide-documentaliste référente.

Une filière voix et deux cursus

Au fil des années et des expériences, une véritable **filière voix** structurée a pu se construire, qui prend en compte l'évolution physiologique des chanteurs depuis l'enfance (classes d'initiation et de 1er cycle) aux adolescents (cycles 2 et parcours personnalisés) et adultes (cycles diplômants ou non, pratique amateur ou orientation professionnelle) et propose à tout moment des orientations et des passerelles entre les différents niveaux et selon les âges.

Deux cursus sont proposés, en fonction de l'âge de l'élève au début de son apprentissage : un **cursus jeunes voix** (enfants à partir de 5 ans jusqu'au CEM vers 18 ans) et un **cursus voix** (adultes ou adolescents à partir de 15 ans jusqu'au cycle 3 amateur ou à orientation professionnelle).

La filière propose une formation complète intégrant formation et culture musicale et générale, étude des langues étrangères, un instrument complémentaire, la « prise de rôle », la pratique collective, les arts de la scène. Un dispositif d'enseignement par modules permet d'explorer le théâtre, la voix et le mouvement (module spécifique), la danse, la conscience corporelle (Feldenkreis) et de s'initier aux répertoires anciens, au jazz, aux musiques actuelles ou à l'expérimentation du numérique appliqué à la voix.

Pour conclure

Avec le recul, les orientations des élèves ayant traversé la filière voix sont à l'image de la diversité de l'offre proposée et de la personnalisation des différents parcours.

Ainsi pouvons-nous trouver ici une élève entrée à la Maîtrise de Notre-Dame de Paris, là une autre qui sera sélectionnée à l'unanimité du jury pour l'émission télévisée *La Nouvelle Star*, un chanteur qui travaille avec *Les Arts Florissants*, et d'autres retrouvés sur des scènes d'opéras, ou plus simplement sur des parcours continués en pôle supérieur ou en CNSM et bien sûr, au sein des chœurs locaux et autres associations de pratique amateur.

Adapté des contributions de
Thierry Perrout et Brigitte Rose ;
Conservatoire du
Pays de Montbéliard

A retrouver en intégralité sur le site de Conservatoires de France.

Le changement c'est… étonnant

Mutations, prises de fonctions font partie de la vie de beaucoup de directeurs et de celle des établissements d'enseignement artistique.

Pour un directeur, l'arrivée dans un nouveau poste est toujours une expérience proche de l'aventure. Fort de la mission qui lui a été confiée, il devra être en mesure de comprendre et d'analyser l'environnement, mais aussi de s'affranchir d'un contexte passé en réinvestissant dans un nouveau projet le bénéfice d'une expérience acquise.

Jeune directeur, Mathieu Gauffre retrace, après quelques mois dans un nouvel établissement, les étapes qui l'ont mené progressivement de l'observation à l'action.

Tiens, et si j'allais voir ailleurs ?

Envie de se mettre en mouvement, de changer d'environnement professionnel, d'explorer de nouvelles contrées, de se connecter à un autre réseau sont autant de raisons qui peuvent pousser à prendre de nouvelles fonctions dans un nouvel établissement. Les journées entières le nez dans les cycles nous conduisent, nous aussi, à ressentir le besoin de changer d'air et l'envie d'entamer un nouveau cycle… professionnel.

A la fois outil d'intégration et outil de distanciation, le « rapport d'étonnement » permet lors d'une arrivée dans un nouveau poste, de porter et d'apporter un regard neuf sur un environnement a priori bien connu. Cette phase d'observation permet de découvrir un contexte sans se précipiter sur une révolution immédiate, et d'appréhender dans le temps des pistes d'évolution pour l'établissement. C'est dans une vie professionnelle un moment privilégié dont il ne faut surtout pas se priver.

Trois jours, trois semaines, trois mois : trois points d'étapes témoignant de cette phase inhérente à notre métier.

Un regard neuf permet d'envisager des projets en intégrant d'emblée les contraintes.

Trois jours - Une bouillonnante prise de contact

Les trois premiers jours ressemblent assez à une nouvelle rentrée des classes. Nouveaux bureaux, nouveaux collègues, nouveaux élèves, nouveaux parents, cette fois tout est définitivement nouveau. Comprendre comment les choses fonctionnent, mettre un nom, un prénom et une fonction devant chaque nouvel interlocuteur, l'ambition est mesurée mais réaliste. Sensation intéressante de se rendre compte des innombrables dispositifs et des subtilités du fonctionnement de ce conservatoire. J'ai l'impression de ne pas tout « connecter ». Je comprends alors le désarroi de certains parents arrivant la première fois pour inscrire leur enfant et l'incompréhension qui se lit parfois sur leur visage.

Cette période permet de se lancer dans le grand bain avec une nécessaire naïveté. Il est important de se laisser porter et de découvrir sans idées arrêtées, avec un enjeu simple : identifier parmi la masse d'information que je reçois, ce qui relève de l'urgence de la rentrée à traiter (est-ce que les horaires des classes CHAM sont bien clairs pour la nouvelle direction du collège ?) et des choses qui pourront être appréhendées un peu plus tard (est-ce que la réunion de fin d'année est calée ?).

Trois semaines - Le puzzle prend forme

Se mettre en mouvement permet de préserver un optimisme salutaire pour continuer à faire progresser l'action de nos établissements.

Au bout de trois semaines, une vision un peu plus globale du fonctionnement de l'établissement commence à émerger. Arrivent les premiers rendez-vous avec les parents, avec les habituelles revendications d'aménagement de parcours. Indicateur intéressant pour percevoir les premiers dysfonctionnements dans la compréhension du projet de l'établissement par le public, c'est aussi une bonne manière de percevoir l'image que se fait le public du conservatoire. Les difficultés de déplacement dans une communauté de communes, les nouveaux rythmes scolaires, des horaires inadaptés pour les cours collectifs, les demandes de dispenses de « solfège »…, de nombreuses questions sont soulevées. Finalement, ce n'est peut-être pas juste une question de perception : peut-être y-a-t-il aussi des choses à repenser dans le fonctionnement… premiers étonnements.

Accessoirement, le changement de direction fait parfois ressurgir les « déçus » de la direction précédente qui ont bon espoir que le nouveau directeur ou directeur-adjoint saura, lui, comprendre leurs problèmes et accéder à leurs demandes. Il y a des pièges qu'il faut savoir contourner, l'avenir me dira si je suis tombé dedans !

Beaucoup me demandent : *« Alors, pas trop déçu ? Le contexte budgétaire contraint, les financements qui baissent, difficile d'arriver dans cette période. »*
Précisément parce que le contexte global est identique dans toutes les collectivités, le fait d'arriver avec un regard neuf permet d'envisager des projets en intégrant d'emblée ces contraintes. C'est la nouvelle donne : comment faire plus ou mieux avec moins (ou pas plus)… Quelles sont nos nouvelles marges de manœuvres ? Comment faire évoluer l'établissement malgré tout ?
C'est précisément pour moi l'intérêt du changement, et au bout de ces trois semaines, après avoir saisi le fonctionnement de l'établissement, il me semble indispensable de comprendre sa connexion avec le territoire et le rôle qu'il joue vis-à-vis des partenaires.

© ALBERT HUBER

« Envie de se mettre en mouvement, d'explorer de nouvelles contrées, de se connecter à un autre réseau…»

Trois mois - Le premier bilan

Les pistes de travail apparaissent et je commence à m'approprier le projet. Je cesse de faire référence à mon ancien établissement, je dis « nous » quand je parle de ma nouvelle équipe, et mes anciens collègues ne m'appellent plus pour me demander où j'ai rangé tel ou tel dossier. Après l'analyse des marges de manœuvre, plusieurs choses deviennent évidentes :

- comment inscrire l'établissement dans une complémentarité avec l'ensemble des acteurs culturels du territoire ? Première piste : trouver des zones de partage pour nourrir à la fois le projet du conservatoire et celui des structures de diffusion. Les uns manquent de connexions avec le spectacle vivant, les autres de médiation avec l'ensemble des publics du territoire ;
- comment mettre l'équipe en mouvement pour l'inscrire dans cette dynamique ? Le levier d'un nouveau plan de formation, l'apport méthodologique dans la construction de projets, et beaucoup d'échanges et de discussions, sont autant de moyens pour rendre possible cet enjeu ;
- comment faire évoluer l'image de l'établissement sur le territoire ? L'inscrire dans la vie des habitants ? En rencontrant les gens, en essayant de comprendre là où nous avons un rôle à jouer dans leur quotidien, en réinventant avec eux nos actions. En leur permettant encore et toujours de s'approprier l'établissement avec de nouveaux mots, un nouveau regard…

Toutes ces directions conduisent à une forme d'optimisation de notre action, sans remettre en cause nos missions. Ce contexte contraint doit stimuler nos façons de co-construire et de partager des projets tout en maintenant un service de qualité. Se mettre en mouvement permet alors de préserver un optimisme salutaire pour continuer à faire progresser l'action de nos établissements.

Finalement, pas si étonnant que ça…

Mathieu Gauffre
directeur-adjoint du CRD de Vannes / Sarzeau depuis le 1er septembre 2014
Ancien directeur-adjoint du CRD de Laval

Les pratiques vocales collectives

Les pratiques vocales ont, sous diverses formes, et souvent de façon transversale, une présence de plus en plus affirmée dans les conservatoires. Cela a conduit le ministère de la culture et de la communication à publier récemment, en annexe du schéma d'orientation pédagogique, une fiche spécifique intitulée « Cursus vocaux – Filière voix », à l'élaboration de laquelle Conservatoires de France a été associée.

Pour mieux cerner la réalité de ces pratiques au sein de nos établissements, un questionnaire a été adressé à nos adhérents. Les réponses ont montré combien ce terme générique de « pratiques vocales », recouvrait, autour d'orientations communes, de réalités différentes.

Elles ont aussi révélé que ces pratiques, qui constituent un vecteur important dans le rayonnement des établissements, sont fréquemment synonymes d'expérimentation et favorisent l'exploration de nouveaux territoires artistiques et pédagogiques.

En raison de la place de plus en plus importante qu'elles semblent occuper au sein de nos établissements, dans le domaine de la formation comme dans celui de la diffusion, ce dossier met particulièrement l'accent sur les pratiques vocales collectives.

Les illustrations de ce dossier sont de Olivier Josso Hamel

Dossier coordonné par Jean-Marcel Kipfer et Christine Barrère.

Chanter au « conservatoire »…

Régulièrement, les adhérents de Conservatoires de France sont sollicités pour témoigner de leur expérience autour d'un thème particulier. La dernière « question du mois » visait à mieux cerner la place occupée aujourd'hui par les pratiques vocales dans les établissements d'enseignement artistique. Comment sont-elles articulées ? Qui concernent-elles ? Par qui sont-elles conduites et dans quels buts ? Retour et éléments d'analyse.

Dans (et par le biais des) conservatoires, où chante-t-on ?

On chante partout, dans des espaces dédiés (cours de chant, chorales) et au-delà, en cours de FM, à l'école ou au collège etc. On chante très souvent sur scène, ce qui signifie que l'on se produit fréquemment en chantant. On ne semble cependant pas chanter beaucoup en cours d'instrument !

Tout ce monde qui nous fait chanter…

Nombreuses sont les personnes plus ou moins directement concernées qui sont amenées à intervenir dans le champ des pratiques vocales.

Les dumistes et les professeurs de formation musicale ont en charge le plus grand nombre d'enfants.
Il s'agit alors de s'interroger sur la manière dont ils abordent la pratique vocale et comment est exploitée et développée la formation de base dont ils ont, pour certains, pu bénéficier (notamment dans les CFMI).

Dans une grande majorité d'établissements, il y a au moins un spécialiste de l'enseignement du chant. Ses missions se sont considérablement élargies ces dernières années, ce qui pose la question de la formation dans ce domaine (cf. témoignage de Pierre Mervant p. 10)

Certaines professions ou spécialisations sont peu répandues. Chef de chant et professeur de direction de chœur sont l'apanage des CRR et des CRD.

Que chante-t-on ?

Au sein des établissements, différents styles et esthétiques sont représentés : le chant dit « classique » et ses déclinaisons, la chanson populaire sous toutes ses formes, les musiques actuelles amplifiées, le chant traditionnel. Si la diversité est souvent mise en avant (*« répertoires variés pour tous les ensembles »*, *« du classique au traditionnel en passant par le gospel, la chanson et toute forme de production »*), il est à noter que le répertoire est souvent déterminé par le projet artistique.

…/…

Quelques « bonnes raisons de chanter »

Le chant est le « ciment prompt » dans un établissement d'enseignement artistique

Chanter procure un réel plaisir de se produire en public.

Le chant développe l'oreille d'une manière solide.

Le dire en chantant a une autre couleur

Nuances, expression, intentions, voire lecture de partitions : le chant est formateur…

La voix est le premier instrument, on est sûr de ne pas l'oublier.

L'instrument, c'est moi

…/…

Comment chante-t-on ?

Certaines pratiques sont-elles obligatoires ? Y a-t-il des sélections ? Comment les pratiques vocales collectives sont-elles prises en compte dans l'évaluation des élèves ?

La voix est un outil « naturel »

Parce que c'est un instrument dont chacun dispose a priori, la voix semble constituer une entrée en musique évidente et égalitaire. Le parti pris de l'activité *«ouverte à tous»* et *«sans sélection»* y trouve certains de ses fondements.

Le chant choral : obligatoire en cycle 1 pour les instrumentistes

Pendant le premier cycle, le chant choral est majoritairement *«obligatoire»* (tout le cycle, au début, ou à la fin du cycle). Il est, dans ces premières années, fortement lié à la formation musicale, le plus souvent en complément (on voit apparaître le terme de *«module»*), parfois pendant (*«le chant en FM est obligatoire»*), et dans de rares cas *«à la place de»* ou dans le cadre d'un cours unique [1].

Questions :

- *Qui dit obligatoire dit important. Pour quelles raisons ? Pourquoi est-ce important au début et plus ensuite pour des instrumentistes ?*
  Très souvent, le chant choral est considéré comme « LA » pratique collective des premières années, qui est ensuite remplacée par une pratique collective à l'instrument (sauf pour les pianistes…). Peut-on se contenter de cet argument de « pratique collective obligatoire » ?
- *Qui assure ces temps de chorale «obligatoire» ? Dans quels buts et avec quels effets ?*
- *Comment expliquer à des enfants qui n'entendent pas leur professeur d'instrument chanter (voir supra), que le chant choral est important et/ou nécessaire ?*

Lorsqu'il y a sélection, les critères ne sont pas précisés, hormis ceux d'âge minimum et maximum

- La sélection concerne essentiellement les cours de chant (pour lesquels il est le plus souvent fait simplement référence au numerus clausus) ou certains ensembles spécifiques (un par voix, chœur de femmes, etc.). Les modalités de la sélection sont rarement précisées [2].
- La sélection concerne rarement les chorales : seuls quelques-uns s'assurent que la voix est « saine ». Quand la chorale est facultative, l'exigence mentionnée en premier lieu est l'assiduité.

Une place particulière dans l'évaluation des élèves [3]

Celle-ci se fait majoritairement dans le cadre d'un **contrôle continu** qui se matérialise par une appréciation individuelle sur un bulletin de suivi. Parmi les éléments d'appréciation qui sont mentionnés, **l'assiduité** est un critère largement dominant, mais on trouve également **le comportement** (engagement, motivation), **la participation** à des manifestations publiques (auditions, concerts).

Les bonnes raisons de chanter

Le questionnaire invitait les directeurs à citer au moins trois « bonnes raisons de chanter ». S'inscrivant dans plusieurs registres différents, les réponses constituent un solide argumentaire en faveur du chant, qui est **accessible à tous** (moyen « naturel », direct de faire de la musique), **rassemble et fait du lien** (fédère, facilite le brassage, etc.), aide à se sentir bien (plaisir, libération, valorisation…), **permet la découverte** (répertoire, création, créativité, mais aussi se découvrir soi-même), **forme les musiciens** (développe telle ou telle forme de compétence, fait prendre conscience de…)

De fait, l'enquête confirme que les pratiques vocales ont gagné leur place dans les établissements d'enseignement artistique, où elles sont souvent au centre de nombreux **projets**, qu'ils soient strictement vocaux ou (le plus souvent) interdisciplinaires.

Les projets de pratiques vocales collectives décrits font apparaître des situations très diverses, souvent présentées comme des innovations. Tout laisse à penser qu'on est encore, avec ces pratiques, dans un terrain où l'expérimentation est peut-être plus facile que dans des domaines où les traditions sont plus ancrées.

L'analyse détaillée de cette enquête, réalisée par Sophie Kipfer, peut être consultée sur le site de Conservatoires de France.

1) On constate un déploiement d'imagination pour l'articulation et l'organisation des cursus dans ce domaine (« tuilages », « cours global »…)

2) On peut considérer que la forme que prend cette sélection est importante : « audition/rencontre » ne dit sans doute pas la même chose que « test d'entrée » ou « entrée sur audition ».

3) A lire prochainement à ce sujet sur le site de CdF, une contribution de Géraldine Toutain, directrice artistique de la « Mission voix » en Bourgogne.

COUP D'ŒIL

La fiche pédagogique « Cursus vocaux – Filière voix »

Les années 1984, 1992, 1996, 2008 ont vu naître les différentes versions du fameux « schéma » auquel beaucoup se réfèrent aujourd'hui encore.

Tout d'abord schéma « directeur », ce texte est devenu au fil des ans, un document *d'orientation* proposé par le ministère de la Culture avec pour objectif premier, la mise en place de repères commun destinés à accompagner les évolutions des établissements d'enseignement spécialisé de la musique, de la danse et du théâtre.

Dans sa version de 2008, diverses fiches pédagogiques sont venues enrichir le texte initial ou encore détailler certaines dispositions transversales, telles que l'écriture du projet d'établissement et la mise en place de la concertation au sein de l'équipe pédagogique.

Début 2012, la Direction générale de la création artistique (DGCA) a réuni une commission composée des différents acteurs concernés par le chant et le chant choral, dont Conservatoires de France. Commande fut alors passée à ce groupe d'élaborer une nouvelle annexe consacrée à la voix et aux cursus vocaux.

Venant d'horizons diversifiés – enseignement supérieur (CNSM), Mission voix, association des professeurs de chant, personnalités qualifiées, représentants de l'enseignement spécialisé –, il est très vite apparu difficile à ce groupe d'envisager l'élaboration d'un texte commun qui puisse être fédérateur et, surtout, utilisable dans le contexte des conservatoires.

Chacun tenait à ce que figure dans ce texte (qui n'est qu'une annexe !) tout ce qu'il conviendrait de faire en matière d'enseignement et de pratique du chant et du chant choral, de l'école de musique au CNSM, en passant par la pratique chorale amateur et le chant à l'école…

Après clarification de la commande par la DGCA, le groupe s'est restreint pour se concentrer sur un objectif bien défini : **produire une annexe accessible susceptible de favoriser l'émergence et le développement de pratiques de chœurs identifiées** dont il apparaît que les spécificités doivent être mieux encore prises en compte par les conservatoires.

Nicolas Stroesser,
membre du CA de CdF, directeur du CRD de Bourg-en-Bresse

Le texte est consultable sur le site de Conservatoires de France :
http://conservatoires-defrance.com/blog/2014/09/30/ou-l-reparle-de-filiere-voix/

ILLUSTRATION : OLIVIER JOSSO HAMEL

Le chant offre la possibilité d'aborder un très vaste répertoire

Ça oblige à une autre relation au corps, à la respiration

Cette activité développe le lien social entre les élèves (enfants ou adultes).

La musique aurait du mal à exister sans le chant

C'est un moyen de s'exprimer abordable par presque tous sans technique préalable.

Chanter ensemble pour oser chanter seul

ILLUSTRATION : OLIVIER JOSSO HAMEL

Enseigner le chant aujourd'hui : quelles formations pour quelles missions ?

Chanteur et professeur de chant, Pierre Mervant s'est consacré non seulement à l'enseignement individuel – au CNSM de Paris où il a enseigné de 2002 à 2012 – mais aussi à la pédagogie de la voix, travaillant en particulier fréquemment avec des chœurs. En novembre 2012, il livrait pour Conservatoires de France ses observations sur l'évolution de l'enseignement du chant et sur les formations des enseignants dans ce domaine[4]. Plusieurs de ses réflexions, dont nous présentons ici quelques extraits, entrent en résonance avec certains constats évoqués plus haut.

Imaginons l'annonce suivante : « *Le Conservatoire de X recrute un professeur de chant. En plus du travail consacré aux cours individuels dans votre propre classe, vous serez responsable du département voix, et travaillerez notamment en collaboration étroite avec le chef de chœur et les enseignants de formation musicale.* »

S'il faut bien constater que les professeurs de chant ne possèdent pas tous a priori les compétences recherchées sur l'ensemble de ces missions, on doit se poser la question de la formation qu'on leur a proposée pour les acquérir.

La formation initiale

Affirmons clairement qu'une formation en conservatoire ne vise pas à former uniquement des solistes d'opéra. Ce constat conduit à repenser les parcours de formation initiale.

- Tous les élèves chanteurs doivent avoir accès à une pratique chorale de haut niveau. On se contente trop souvent de demander une « participation à un chœur » sans autre exigence.
- Les évaluations doivent être repensées, prenant en compte la globalité de la formation vocale.

Quels professeurs pour quelles missions ?

Il faut repenser le rôle du professeur de chant, en prenant garde à ne pas construire deux catégories d'enseignants : ceux qui forment des solistes et les autres. On voit tout de suite la redoutable hiérarchie que cela suggérerait. Essayons plutôt de nous mettre d'accord sur la définition d'un métier de professeur de chant aux missions larges, qui devrait :

- Assurer ses cours individuels avec toute l'exigence requise (cours, auditions-spectacles etc.).
- Travailler avec les chœurs de formation musicale d'enfants et d'adolescents.
- Proposer aux collègues de formation musicale une formation pour les mettre suffisamment à l'aise dans leur pratique du chant choral, dans leurs exemples vocaux.
- Travailler avec le chœur d'adultes de l'établissement.

Si l'on veut que les fonctions assignées à l'enseignement du chant se diversifient au maximum, il faut s'en donner les moyens, mais un professeur s'intégrera à un travail d'équipe ou au département voix d'autant plus facilement qu'il sera encouragé à avoir cette organisation à multiples facettes.

La formation des enseignants

Quelle institution prépare les futurs professeurs à faire travailler un chœur, à mener une répétition entière aux côtés d'un chef de chœur, à conseiller un enseignant de formation musicale ayant besoin de conseils vocaux, à faire travailler un groupe d'enfants ? Et même si l'on convient qu'une formation ne peut pas préparer à toutes les situations pédagogiques, il est pour le moins regrettable qu'on puisse suivre une préparation au DE ou au CA de chant sans même savoir, à l'issue de ses études, ce qu'est un département voix ou quel type de travail en équipe on est susceptible d'exercer une fois en poste.
Il reste donc à faire évoluer les formations des futurs professeurs et à développer les stages de formation continue pour permettre aux professeurs déjà en poste d'acquérir ces multiples compétences.

Pierre Mervant

4) La communication peut être consultée dans son intégralité sur le site de CdF.

ILLUSTRATION : OLIVIER JOSSO HAMEL

Voix-ci Voix-là

Voix-ci Voix-là, *ou comment un projet éducatif et artistique partagé prend forme et racines. Le témoignage (à deux voix !) d'un dispositif* « pleinement ancré dans le conservatoire et dans la ville » *où des enfants de CM1 et CM2 d'une école de Meyzieu, en région lyonnaise qui* « aiment les histoires de chats, de girafes et de loups », *aiment par-dessus tout* « se sentir maîtres de ce qu'ils chantent. »

Une démarche volontariste

Le point de départ de l'aventure se situe en 2007, lorsque le conservatoire s'intègre à une démarche pilotée par le service développement social urbain et dont la finalité est de réhabiliter, revaloriser un quartier. Dans le domaine de l'éducation et de la culture la litanie de constats n'est que trop connue : très faible fréquentation des équipements culturels par les habitants du quartier, difficultés d'apprentissage pour de nombreux élèves doublées de problèmes de comportement avec comme conséquence, une mauvaise image de l'école et un important phénomène d'évitement scolaire…

En partenariat avec l'Inspection de l'Éducation nationale et en collaboration étroite avec les enseignants de l'école, le conservatoire initie une démarche au

ILLUSTRATION : OLIVIER JOSSO HAMEL

long cours. L'objectif est de donner à l'école une plus-value culturelle.

A la rentrée 2010-2011, les cinq classes de cycle 3 s'embarquent dans le projet *« Faisons un opéra »*. Il s'agit, l'espace d'une année scolaire, de monter deux opéras pour enfants. En fin d'année, quatre représentations sont données devant plus de 2000 spectateurs, ébahis par tant de vitalité et une telle qualité d'interprétation. Le bilan est des plus positifs : mobilisation des parents, lien entre les élèves et l'école amélioré, image plus positive de l'école et valorisation des enfants, climat de vie de travail apaisé plus propice aux apprentissages et aux progrès.

En parallèle, en janvier 2011, les parties prenantes, école et conservatoire se retrouvent pour échafauder le « dispositif pérenne » qui prendra la relève dès la rentrée suivante. Une évidence au vu de ces quelques mois de travail, la voix et le théâtre seront au cœur du dispositif à venir : **Voix-ci Voix-là était né.**

ILLUSTRATION : OLIVIER JOSSO HAMEL

Une articulation en deux temps

La classe à option musique concerne uniquement les niveaux CM1 et CM2, mais tout le sens de ce projet réside dans le fait que le travail musical avec la pédagogie Kodály ait commencé bien en amont, dès le CP et puisse s'épanouir sur un temps long.

La phase de découverte concerne tous les enfants de CP, CE1 et CE2 à raison d'une heure par semaine de pratique musicale durant le temps scolaire. Le travail sensoriel domine, centré sur le corps et la voix. A la fin du CE2 les enfants peuvent s'ils le souhaitent demander à rejoindre la classe Voix-ci Voix-là.

« *Entraîner sa mémoire musicale, son sens de la pulsation, son imagination et son goût pour les histoires est déjà un bon départ. Nous commencerons donc par les comptines. Simples, adaptées, à la mesure des capacités d'un enfant, ces « formes symphoniques en miniature » posent déjà les jalons d'un chemin aux mille plaisirs. Et puis, petit à petit, se construira la voix. Un travail qui est cohérent car nous suivons les élèves sur plusieurs années. Pour le professeur, c'est aussi une satisfaction de les voir grandir : connaître chacun, ses qualités, le voir se développer et savoir ce qu'il aime* », précise Grégory Hérail.

La classe Voix-ci Voix-là dure deux ans, et rassemble 12 enfants de CM1 et 12 de CM2 qui bénéficient d'un enseignement musical de quatre heures par semaine réparti pour moitié sur les temps scolaire et péri-scolaire. Ils sont encadrés par l'enseignante en charge de la classe, très impliquée dans le projet, et par trois professeurs du conservatoire.

Grégory Hérail détaille le travail. « *Les élèves entrés en classe* « Voix-ci Voix-là » *bénéficient de quatre heures de musique par semaine, réparties en plusieurs temps. Deux séances d'une heure dans le temps scolaire, en présence de leur enseignante, sont réservées au travail de groupe : chanter ensemble, découvrir la polyphonie, travailler avec un chef de chœur, écouter et trouver un son commun pour le groupe. Ces séances seront le lien entre le travail de la classe (suivant le projet annuel) et les cours de musique. Les autres temps hebdomadaires sont vécus en demi-classe : un temps de technique vocale de 45 minutes, pendant lequel les élèves peuvent chanter en tout petit groupe et en solo, ce qui permet une bonne écoute et une aide personnalisée donnée par le professeur de chant.*

A côté de cela, deux séances de formation musicale hebdomadaires de 45 minutes chacune suivant la pédagogie Kodály. Les chansons travaillées pendant le temps de chœur sont reprises pour en détailler chaque aspect par la pratique : rythmes, échelles et modes, forme... Ainsi la découverte du langage musical se fait toujours en lien avec le reste des cours de musique, grâce aux chansons.

Les interventions théâtre sont réparties tout au long de l'année, à hauteur de 60 heures. Pendant ces deux années la progression de théâtre suit un schéma très précis : travail de la projection vocale, de l'improvisation, de la place du corps sur scène, du jeu. »
Chaque année un opéra pour enfant est monté, choisi pour sa cohérence avec le travail de la classe. Un ensemble instrumental composé de professeurs du conservatoire accompagne les enfants lors de deux représentations, l'une destinée aux scolaires, l'autre aux familles et au public majolan.

« *Quand on connait une chanson et qu'on peut la chanter avec la bonne intonation, seul, sans accompagnement et sans se tromper, c'est là que cette chanson nous appartient. Être fier de posséder la musique* « à l'intérieur », *voilà une belle satisfaction ! Peu de temps après viendra un autre plaisir, une savoureuse fierté : transmettre la chanson au petit frère, à la petite sœur. Et quand le professeur surpris viendra la semaine suivante écouter une classe, le sourire aux lèvres, chanter ce qu'il avait cru pouvoir leur enseigner :* « On la connait cette chanson, c'est les grands qui nous l'ont apprise ! ».

Après trois ans de fonctionnement

Le dispositif est identifié sur la ville, il contribue à la valorisation du groupe scolaire et permet aux enfants de développer une confiance en eux et une aisance d'expression bénéfiques dans le cadre scolaire et contribuant à leur épanouissement… Les difficultés rencontrées ont été principalement d'ordre humain : ce projet vit par l'équipe qui l'anime et toute instabilité a une incidence sur le déroulement de l'année et sur la charge de travail pesant sur les autres enseignants.

Un indicateur important pour nous est la poursuite de la pratique artistique à l'entrée en 6e. Actuellement huit collégiens sur 36 issus de *Voix-ci Voix-là* suivent au conservatoire un parcours instrumental et/ou théâtral. Nous avions imaginé et ébauché une suite en partenariat avec le collège de secteur. Mais ce projet n'a pas perduré suite à un changement de direction dans cet établissement.

Il y aurait encore beaucoup à dire : les modalités de recrutement, la démarche conjointe d'ouverture culturelle et artistique, le suivi pédagogique, l'énorme travail de concertation de la part des enseignants…

Trois ans déjà ou seulement, le bonheur manifeste des enfants et des familles nous engage à continuer, consolider, construire encore et encore. *« Voix-ci Voix-là »* est pleinement ancré dans le conservatoire et dans la ville, les idées germent pour aller plus loin, pour essaimer cette belle réussite, bridées par la sempiternelle question des moyens. Mais *« Voix-ci Voix-là »* est également fragile, sa pérennité intimement liée à la qualité du partenariat entre l'Éducation nationale et la ville, au soutien de l'État par le biais du Contrat urbain de cohésion sociale ainsi qu'à la solidité de l'équipe qui l'anime. Gageons que les bonnes fées qui ont jusqu'ici présidées à sa destinée, très largement aidées par l'énorme investissement des hommes, maintiendront ces heureux auspices de longues années encore.

Marion Fourquier, directrice du CRI de Meyzieu
Grégory Hérail, coordonnateur du projet Voix-ci Voix-là

A retrouver en intégralité sur le site de Conservatoires de France.

ILLUSTRATION : OLIVIER JOSSO HAMEL

BULLETIN D'ADHÉSION 2015
(à découper ou à photocopier)

Nom :

Prénom :

Directeur de :
(si vous être membre de l'équipe de direction, précisez votre fonction) :

Adresse professionnelle :

CP : VILLE :

Tél.:

E-mail : @

Fax :

Type d'établissement : CRR : ❒ CRD : ❒ CRC : ❒ CRI : ❒
Autre : ❒

Statut de l'établissement :
(gestion territoriale directe, association, etc.)

Nombre d'élèves :

Nombre d'enseignants :

Adhésion à Conservatoires de France pour l'année 2015

A titre individuel (51 €) : ❒

Pour l'établissement (111 €) : ❒

Je règle la cotisation annuelle :

- par chèque ci-joint à l'ordre de « CdF» : ❒
- par mandat administratif : ❒
  (préciser le lieu d'envoi de la facture)

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Date :

Signature :

Bulletin d'adhésion à retourner à

Maurice LE CAIN - CdF
La Croisée des arts
Place Malherbe
83470 ST-MAXIMIN
LA SAINTE-BAUME
maurice.le.cain.emdthv
@gmail.com
Fax : 04 94 80 55 32

Directeur de la publication :
Catherine Baubin

ISSN : 1154-4813

- **Rédaction :** Conservatoires de France - 2015
- **Conception éditoriale et réalisation :**
  MAJUSCULES ! J-Marc Bolle
  04 78 53 87 14 - jm.bolle@ free.fr
- **Imprimé** en France sur papier 100% recyclé Cyclus Print
- Tirage : 4000 ex.

Conservatoires de France en 2014

Publications et communication

- Synthèse des journées d'étude sur *« L'éducation artistique et culturelle, une mission à partager »*, par le philosophe Pierre Parlant.
- Article dans le journal de la FNAPEC sur l'avenir des conservatoires (septembre 2014).
- Deux brèves juridiques :
  - recours aux agents non-titulaires et conditions de renouvellement de contrat
  - organiser une sortie pédagogique
- Trois « Questions du mois », destinées à recenser les pratiques et les points de vue des adhérents sur différents sujets.
  - initiative dont les effets ont été déterminants dans l'établissement
  - actions relevant de l'éducation artistique et culturelle
  - les pratiques vocales au « conservatoire »

Avec un taux de réponses élevé, ces consultations ont fourni une matière souvent dense, toujours utile. Des synthèses ont été communiquées aux adhérents.

- Développement du site Internet et suivi de la page Facebook : seize articles de blog dont plusieurs contributions d'adhérents, quatre newsletters.
- Echanges entre adhérents via le e-groupe (voir encadré).

Travail thématique

- L'image des conservatoires. Une première action a été de s'associer au SPeDiC [5], en invitant les membres de CdF à participer à la deuxième édition de *La Nuit des conservatoires*, le 30 janvier 2015, en vue d'une action de communication à l'échelon national
- Le chant, pratiques collectives : CdF a été associée à la rencontre professionnelle organisée par le conservatoire de Tours sur les filières voix dans les établissements d'enseignement spécialisés (18 octobre 2014)
- *Conservatoires et territorialité*, un groupe de travail a rédigé un premier texte lançant des pistes de travail
- Les statuts de l'association

Journées professionnelles

En collaboration avec le CNFPT Rhône-Alpes et l'INSET d'Angers, organisation de deux journées professionnelles sur *« La fiche de poste, un outil au service du changement »*. Au total, 127 personnes ont suivi ces temps de formation, à Lyon le 31 octobre et à Angers le 28 novembre.

Participation de membres du conseil d'administration de CdF à des rencontres, réflexions, consultations

- Poursuite de l'engagement de CdF auprès du CANOPÉEA [6]
- Rendez-vous au ministère de la Culture et de la communication sur le statut des « grands élèves » (mars), sur les décrets de classement, la revalorisation des DE et CA, l'articulation enseignement initial et supérieur (juin). Au cours de ce dernier rendez-vous a été annoncée l'organisation prochaine d'assises sur l'enseignement spécialisé.
- Entretien avec Didier Lockwood dans le cadre de sa mission auprès du ministère de la Culture et de la communication sur la pratique de l'orchestre à l'école.
- Congrès de la FNAPEC le 12 avril 2014 sur l'avenir des conservatoires
- Rencontres avec Jean-Claude Luche, sénateur de l'Aveyron et membre de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication au Sénat et avec Bruno Le Roux, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale.

...Et en 2015

Jeudi 5, vendredi 6 février 2015
Forum ouvert et assemblée générale de CdF
« Affranchissons-nous d'un modèle obsolète et traçons de nouvelles voies »

Ces deux journées se sont déroulées à l'Hôtel de la communauté d'agglomération Est-Ensemble à Romainville.

Ces travaux donneront lieu à une deuxième journée d'étude, largement ouverte, qui se tiendra à la Philharmonie de Paris dans le courant de l'année 2015.

5) SPeDiC : Syndicat des personnels de direction des conservatoires.
6) CANOPÉEA : Collectif pour des assises nationales ouvertes sur les pratiques, l'éducation et les enseignements artistiques.

Les oultils de communication de Conservatoires de France

Un site Internet - http://conservatoires-de-france.com/ avec :
- **une base documentaire**, intégrant les publications de CdF et différentes fiches thématiques
- **un blog alimenté** régulièrement en fonction de l'actualité.

La recherche d'articles est facilitée par des mots-clés.

Une Newsletter, à laquelle on peut s'abonner via la page d'accueil du site Internet. *Pour recevoir dans sa boîte mail l'actualité à ne pas manquer.*

Une page Facebook - https://www.facebook.com/conservatoiresdefrance. *Pour partager et commenter l'actualité immédiate.*

Un e-groupe
Réservé aux adhérents, cet outil permet d'échanger sur des questions liées à l'exercice du métier. De la dimension d'un monte-charge au transfert d'équipement vers un EPCI en passant par les procédures d'entrée, les sujets abordés sont d'une grande diversité (voir ci-dessous).

Plus traditionnel, le simple mail permet de communiquer directement avec les adhérents. Immédiatement après chaque conseil d'administration, ces derniers reçoivent ainsi un « fly express » résumant les sujets abordés, suivi un peu plus tard d'un compte-rendu plus détaillé.

Florilège des questions abordées sur le e-groupe en 2014

Partage d'expérience : Logiciels : ALGEM vs/Muse - Accueil de TIG - Accords de clavecin (décharge horaire ou activité accessoire liée aux obligations de service) - Gratuité des CHAM - Transfert d'équipement vers un EPCI - Tableau numérique interactif - Plan éducatif territorial - Ratio personnel administratif / nombre d'élèves - Classes maîtrisiennes - Statut d'étudiant pour élèves en COP. Exemples de convention (CHAM, prêts d'instrument, mise à disposition de locaux, collectivité/EN). **Juridique :** Enregistrements sonore et vidéo des spectacles d'élèves - Assurances pour parc de prêts - Possibilité de jouer légalement sur manuscrit une œuvre commandée par le conservatoire et éditée entretemps. **Infos et commentaires d'actualité :** revue de presse de Nicolas Stroesser - Autour d'un discours de Benoît Hamon - L'enseignement musical sur France- Inter - Lettre ouverte de Jack Ralite au Président - Constitution d'un réseau des écoles d'arts plastiques non diplômantes - PLF 2015, programme 224 - Agenda d'accessibilité programmée - Concours DEA et ATEA - Liste des concours et examens professionnels - Crédits culture - Baisse subvention DRAC - Inscription du DUMI dans la liste des diplômes reconnus par les CLSH. **Pédagogie, parcours d'élèves :** Formalisation de l'examen de fin de cycle 1 - Accueil d'élèves extérieurs - Test, sélections et autres procédures d'entrée - Listes d'attente - Dossier de l'élève - Entrée en musique par des pratiques collectives. **RH :** Temps de trajet et temps de travail - Décompte heures administratives/heures d'enseignement - Protocole d'accord ARTT pour personnel non enseignant - Remplacement des enseignants en formation - Dumistes et TAP - ATEA et vacances scolaires - Intervenants en milieu scolaire et récréations - Temps de présence du personnel administratif - Nombre de semaines travaillées des enseignants - Temps de service des enseignants - Rétribuer des enseignants en tant qu'artistes via le GUSO - Où l'on reparle de cumul. **Avis de recherche :** Juriste référent pour droits d'auteur - Cabinet d'audit - Partage d'expérience programmiste - Vol d'instrument (signalement) - Recherche de partitions - Fournisseurs de mobilier adapté - Acquisition de mobilier - Dimensions monte-charge ascenseur…

Roberto Graiff, un chef de chœur engagé

Les choristes, adultes, arrivent peu à peu dans la léthargie d'un dimanche d'automne, début d'après-midi dans l'auditorium du conservatoire. On s'installe, on papote, ça ne respire pas l'énergie. Roberto arrive, l'échauffement commence, corporel et vocal, les visages s'éclairent, les corps et les voix se réveillent, en peu de temps se dégage une énergie collective qui sera durant tout l'après-midi mise au service du répertoire travaillé ensemble. Portrait d'un chef de chœur charismatique.

Parcours, rencontres : construction d'une vision artistique

Chanteur, danseur, comédien, Roberto Graiff est régulièrement invité par l'ensemble *Justiniana* à faire participer des amateurs pour des productions d'opéras itinérants en Franche-Comté. Au CRD de St-Quentin, où il exerce également depuis plusieurs années, il encadre une classe à horaires aménagés en chant choral dans un collège en réseau de réussite scolaire, dirige une chorale d'enfants du conservatoire, et anime la «grande chorale », chœur d'adultes amateurs qu'il a contribué à créer.

© JF MAILLOT

Roberto Graiff : Le chant choral devient un acte démocratique où tous les niveaux se rencontrent dans un projet commun.

«La maîtrise en psychologie que j'ai obtenue à Padoue pendant que je commençais ma carrière de danseur a sûrement joué dans l'envie de travailler avec des groupes», explique Roberto. *«Les notions de dynamiques de groupes, de leadership, de proxémique, de communication non-verbale ont probablement influencé mon rapport avec les élèves et les choristes amateurs, ainsi que ma vision de l'art.*

Le travail corporel pratiqué avec la danse, les rencontres à l'école de Pina Bausch où j'ai continué ma formation de danseur ont enrichi mon bagage qui a trouvé son développement naturel dans le chant choral et la direction des chœurs, après la rencontre fulgurante avec Giovanna Marini».

Des projets qui engagent

Dans le choix des projets artistiques qu'il mène, dans les lieux où il intervient, on devine chez Roberto un «engagement», au-delà de son travail de chef de chœur.

«Je suis d'abord engagé vis-à-vis de ces choristes, je dois appliquer la maïeutique qui donne à chacun la possibilité de faire germer ce qui est déjà présent en lui. Je sais aussi que le chant est texte et communication. Donner la parole à qui en a besoin à travers le chant, exprimer ce que parfois on ne peut pas dire sous autre forme : tout cela doit être possible à travers la parole chantée qui devient parole citoyenne et responsable».

Sous sa direction, on ne s'étonnera pas d'entendre un chœur produire des «chants d'usine» au familistère de Guise, ou des chants pacifistes de différentes origines lors d'une cérémonie du 11-Novembre.

Estimant que « *la polyphonie est un moyen pour se confronter aux autres et trouver sa place*» et évoquant «*la puissance de la polyphonie vocale et la question de l'écoute et du partage*», Roberto décrit alors la musique « *comme quelque chose d'extrêmement concret et abordable, le chant choral devenant un acte démocratique où tous les niveaux se rencontrent dans un projet commun. L'expérience qui en dérive va souvent au-delà de la musique et s'applique dans la vie civique».*

Cette vision de la musique et en particulier du chant choral, Roberto la partage avec une énergie communicative, et la met en œuvre dans tous les contextes, à travers des projets artistiques toujours renouvelés.

«J'ai toujours le goût du risque et du défi. L'opéra dans les campagnes et le chant choral dans les centres sociaux des zones défavorisées font partie de ces défis. J'aime toujours, après tant d'années, me mettre au travail et me dire « on n'y arrivera pas » *tout en sachant dès le début qu'il faudra y arriver, car cela est tout simplement une nécessité. J'y crois dès le premier instant.»*

Propos recueillis par
Jean-Marcel Kipfer